

Est-il possible pour la fibre de bois d'être collée sur un support ou de recevoir un revêtement collé?

Non, il n'est pas possible de coller la fibre de bois avec d'autres matériaux.

Il y aurait un risque de défibrage en surface car les fibres de bois sont liées entre elles mécaniquement et non collées.

Les panneaux à base de fibre de bois ne sont pas structurels.

La fibre de bois ne peut pas être collée sur son support, quel qu'il soit.

Les panneaux de fibre de bois rigides doivent être fixés mécaniquement sur les supports non horizontaux ou mis en oeuvre en pose flottante.

Les panneaux semi-rigide doivent être mis en oeuvre en compression entre ossature ou fixés avec des chevilles à rosaces sur les supports non horizontaux, sinon, ils doivent être mis en oeuvre en pose flottante.

La fibre de bois ne peut pas non plus servir de support pour un revêtement de sol ou mural collé (parquet, moquette, briques de parement...).

Il est toutefois possible de poser une moquette dite tendue sur de la fibre de bois.

Pour plus d'informations sur la mise en oeuvre des sous-couches STEICO, consulter le document de préconisations disponible sur notre site internet, rubrique Téléchargement.

